Chronique régionale

Aux consommateurs classés en catégorie « T »

Les consommateurs bénéficiaires de la catégorie « T », pour être maintenus dans cette catégorie, devront fournir les attestations énumérées ci-après : 1° Professionnelle : production d'une attestation patronale indiquant la profession exercée et la durée de la période de travail effectuée chaque semaine. — Artisans : attestation de la Chambre des métiers. — Infirmières : copie ou présentation du diplôme de Croix-Rouge d'Etat. — Prisonniers libérés : présentation du titre de libération. Il est rappelé que seuls les prisonniers libérés après le 1er janvier 1943 ont droit au classement en catégorie « T ». — Mères de familles : seront maintenues les mères de famille ayant 3 enfants de moins de 13 ans, ou 8 enfants mineurs, sur présentation d'une demande indiquant les noms, prénoms et âges des enfants.

Classement en catégorie « T ». — Les cordonniers et bourreliers seront admis en catégorie « T » à partir du 1er janvier 1944.

L'échange des francs français par les travailleurs frontaliers

A la suite de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions prises en matière d'échange des devises par les travailleurs frontaliers, les milieux compétents belges nous prient d'attirer l'attention des intéressés — frontaliers et leurs employeurs — sur certains points d'intérêt pratique.

Les fiches d'exportation de salaires doivent être présentées à la douane, dans les huit jours qui suivent la paye. Toutefois, l'échange peut se faire en Belgique dans les trente jours. Il n'est donc pas indispensable que les frontaliers, payés à la semaine, fassent l'échange après chaque paye. Ils peuvent le faire aussi une fois par quinzaine ou une fois par mois. En ce qui concerne les employeurs, on fait remarquer que les fiches d'exportation de salaire, délivrées par l'Office des changes, portent la mention à compléter : « Numéro de la carte frontalière... » Il s'agit du numéro de la « carte d'échange des travailleurs frontaliers », carte mauve délivrée par la Banque d'émission à Bruxelles et non pas de la « carte frontalière » délivrée en vertu de l'accord franco-belge du 9 mai 1935 et servant actuellement d'autorisation de passage de la frontière.

Allocations familiales et autres prestations

Les allocations familiales et prestations de toute nature (assurances sociales, gratifications, primes, etc...) peuvent aussi être échangées. Il y a lieu pour le patron de les faire figurer, soit sur une fiche séparée d'exportation de salaires, soit sur celle où figurent les rémunérations de travail, en spécifiant soustéto séparément l'objet des prestations en question.

Aucun échange ne pourra être consenti à l'avenir, par une banque belge, sans la fiche d'exportation dûment timbrée et signée par le patron et par la douane française et contresignée par le frontalier.

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

Attribution des cartes de lait entier

Pour pallier les difficultés de plus en plus grandes rencontrées pour assurer l'approvisionnement en lait des communes, de nouvelles dispositions relatives à l'attribution des cartes de lait entier viennent d'être prises et entreront en vigueur à dater du 1er janvier.

1) Les enfants de 0 à 6 ans continueront à bénéficier de 3/4 de litre par jour (cartes de lait roses); 2) les cartes de lait d'un demi-litre (vertes) sont exclusivement réservées : aux futures mamans; aux grands malades attributaires d'une ration spéciale d'un litre (cas exceptionnels); dans certains cas, aux malades bénéficiaires d'un régime alimentaire ; 3) les cartes de lait d'un quart de litre (bleues) seront de deux sortes : les unes sans surcharge, les autres avec surcharge. En cas d'insuffisance dans les arrivages de lait, les cartes surchargées pourront être provisoirement éliminées des distributions.

Les cartes de lait d'un quart de litre seront attribuées : aux enfants de 5 à 9 ans (cartes sans surcharge); aux femmes allaitant (cartes sans surcharge); aux malades (cartes sans surcharge); aux enfants de 9 à 13 ans (cartes avec surcharge).

Les malades continueront, comme par le passé, à déposer leur demande de carte de lait, accompagnée du certificat médical délivré par le médecin traitant, auprès de la mairie de leur résidence. Ces pièces seront soumises pour décision au visa des médecins contrôleurs.

Tout malade attributaire d'une ration de lait perd le droit aux distributions de vin et devra restituer sa carte de vin à la mairie.

L'attention des distributeurs de lait est attirée sur le fait qu'il leur est interdit d'accepter des cartes portant des surcharges autres que les surcharges officielles.

Doivent être également considérées comme nulles les talons ou cartes postérieurement à leur trimestre de validité.

Des vérifications auront lieu dans les dépôts et des amendes seront infligées, le cas échéant, aux délinquants.

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE DOUAI

M. le procureur général Cornebois a été installé dans ses nouvelles fonctions

La Cour d'appel de Douai a tenu vendredi après-midi, une audience solennelle pour l'installation du nouveau procureur général M. Cornebois, succédé à M. Fontenaye.

M. le premier président Cazes salua M. Cornebois et définit le rôle du juge, qui doit impliquer, conseiller, arbitrer, et n'est pas, comme on le pense trop souvent, un fonctionnaire chargé de la répression.

M. Cornebois, dans son remerciement insista sur le rôle de la justice ardennaise suprême des lois fondamentales sur lesquelles est étayée la société.

LA PROCHAINE SESSION DE LA COUR D'ASSISES DU NORD

La première session de la Cour d'assises du Nord s'ouvrira le lundi 17 janvier, à 13 h., au palais de justice de Douai, sous la présidence de M. le conseiller Bedel, assisté de MM le conseiller Le Gal et le président du tribunal civil Cailliaud.

Le jury comprendra notamment: MM. Marius Leman, directeur commercial, 29, boulevard d'Armentières, à Roubaix; Julien Delmotte, sans profession, à Roubaix; Hilaire Dolobelle, rentier Quesnoy-sur-Deûle; Alphonse Mortier, à Linselles; Cyrille Delourme, retraité à Cysoing.

• •

Tarlet, chef d'une bande d'écumeurs de fermes de Lillers; Malle et Masson, auteurs du triple assassinat de Lorgies-Bévy, avaient été condamnés à mort par le jury du Pas-de-Calais. La Cour de cassation a cassé les arrêts parce qu'un fonctionnaire avait siégé dans la liste des jurés.

Tarlet, Malle et Masson comparaissent devant le jury du Nord, au cours cette session.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 18 décembre 1943
Présidence de M. Lapeire

Le bien d'autrui. — Adolphe Carpentier, gardien de la paix auxiliaire, à Roubaix, s'est rendu coupable du vol d'une bicyclette. Dix mois de prison. — Sous le prétexte qu'on lui avait volé une bicyclette, Roger Monnier, 9, rue de Menin, à Marcq-en-Baroeul, emportait une machine garée contre Tourcoing.

TOURCOING

LUNDI 20 DECEMBRE :

Police-secours: service médical de nuit: Tél.: 4.56.

MORT de M. le chanoine Malaquin

curé du Sacré-Cœur

C'est avec une peine très profonde que les fidèles de la paroisse du Sacré-Cœur ont appris la mort de leur pasteur vénéré, M. le chanoine Malaquin qui, depuis plus de trente ans, présidait avec tant de bonté et de sollicitude aux destinées de cette paroisse.

Dans ces colonnes, nous rappelions

Il y a deux mois, à l'occasion des quatre-vingts ans du regretté défunt, sa belle et noble carrière sacerdotale; nous retracions l'œuvre bienfaisante qu'il avait accomplie, notamment dans le domaine social, pendant ses cinquante-sept années de prêtrise et nous traduisions les profonds sentiments de gratitude et d'admiration suscités autour de lui, au cours de cette longue période par celui qui s'était si complètement consacré au service de Dieu et des âmes.

M. le chanoine Malaquin était originaire de Rombies, où il est né en 1863. Il avait été ordonné prêtre en 1886.

Le premier poste d'action qu'il occupa, fut Armentières, comme vicaire et aumônier des œuvres, en 1892. Il y prouva aussitôt tout l'intérêt qu'il portait à l'enfance et à la collaboration des classes, et pendant treize ans prêchant d'exemple par sa bonté et sa piété, il parvenait à conquérir l'estime du patronat, en même temps que la confiance affection des ouvriers.

Puis Fives l'accueillit comme curé, et là encore, il vit l'hostilité et la défiance d'une grande partie de la population se transformer, peu à peu, en une réconfortante sympathie.

Nommé pro-curé au Sacré-Cœur, à Tourcoing, en 1910, M. le chanoine Malaquin devenait curé, vice-doyen deux ans après, et s'employait à l'œuvre afin de poursuivre dignement la tâche de son vénéré prédécesseur.

En 1923, la dignité de chanoine lui prouvait l'estime dans laquelle le tenait le chef du diocèse.

Son œuvre immense et bienfaisante, tous ses paroissiens la connaissent et ils n'oublieront jamais son action spirituelle persuasive, sa bonté proverbiale, sa piété exemplaire et son attachement à tout ce qui contribuait au salut des âmes.

Ils se rappelleront aussi le souci qu'il apportait à résoudre les questions matérielles; les travaux entrepris afin de faire de son église une maison digne du Maître, les encouragements incessants prodigués à la chorale paroissiale; les appuis accordés aux œuvres paroissiales pour leur assurer des locaux agréables et familiers.

Ils regretteront de toute leur âme, ce bon prêtre au sourire confiant, qui même aux heures les plus angoissantes, et dans les épreuves les plus lourdes, témoignait constamment de sa confiance en Dieu.

Quant aux malheureux, dont le chanoine Malaquin savait avec autant de discrétion que de générosité, soulager la misère, ils garderont au cœur le plus émouvant souvenir de celui qui a passé en faisant le bien.

Le chanoine Malaquin s'en va, laissant le souvenir d'un bon pasteur qui ne vivait que pour le bien des âmes qui lui avaient été confiées.

Avant de mourir, il avait tenu à renouveler sa consécration à la T. S. Vierge.

Les funérailles auront lieu le mercredi 22, à 10 h., en l'église du Sacré-Cœur.

A la mémoire d'Albert Roussel

Il y a peu de temps, nous évoquions le souvenir de notre éminent concitoyen Albert Roussel, musicien, et, en vue de perpétrer son souvenir parmi la population, nous suggérions qu'une plaque fût apposée sur sa maison natale, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Un descendant de l'illustre artiste nous écrit :

« J'approuve pleinement votre excellente idée au sujet de celui que j'ai eu l'honneur d'avoir pour parrain et tuteur.

« Pour compléter ce geste, ne pourriez-vous proposer à la ville de Tourcoing de marquer davantage le souvenir d'Albert Roussel en accolant son nom à celui de son grand-père, Charles Roussel, et pour cela il suffirait que la « place Charles-Roussel » devienne « place Charles-et-Albert-Roussel ».

Bien volontiers, nous signalons cette heureuse suggestion à l'administration municipale, et nous participerons au sympathique adjoint des beaux-arts, dont on connaît et apprécie les louables initiatives.

M.-J. Bn.

Une séance extraordinaire du Conseil municipal

Le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire mercredi prochain, à 15 h. 30. A l'ordre du jour :

Dépenses imprévues : ratifications. — Commissions municipales : désignation des membres. — Propriétés communales : Entretien et travaux divers de transformations. Eglise Saint-Christophe : réparation. — Climatisation communaux : Droit d'inhumation et redevance. — Contentieux. — Sapeurs-pompiers : Intervention dans les communes voisines et travaux particuliers. — Finances : Cotes irré-

CARNET

NAISSANCES

— M. Xavier Basse, docteur en pharmacie et Mme sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fils Philippe-Emmanuel

13 décembre 1943
98, rue de la Croix-Rouge, Tourcoing.
Cet avis tient lieu de faire-part.

FIANÇAILLES

— M. et Mme Pierre Charvet sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille Simone avec M. Léon Verschave.

Armentières, 94 rue Sadi-Carnot.

M. et Mme Abel Verschave sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fils Léon avec Mlle Simone Charvet.

La Madeleine, 176, rue Marquette.

— ENFANTINA —

UNE VISITE S'IMPOSERA

la façade d'un café Quatre mois de prison

Vols à l'estac. — Philomène Sonnave, 47, rue de l'Empereur, à Wattrelos et Lucee Mouteau, 47, rue du Fort-Lillois, à Wattrelos, se sont frauduleusement approprié des cannettes de lotion au cours de leur travail. Quatre mois de prison avec sursis à chacune.

— Pour le même motif, deux mois de prison avec sursis à Ernest Vandenberghe, 18, rue du Général-Leharpe, à Tourcoing ; à Henri Vergote, 3, rue de Neuville, à Tourcoing et à Louise Callens, 134, rue Achille-Testelin, à Tourcoing.

Les tickets d'alimentation pour janvier

Distribution sur présentation de la carte individuelle d'alimentation :

SECTEUR 3, à la mairie-annexe, rue Paul-Doumer : Mardi 21, de 8 h. 30 à 9 h. 30 : r. Aurore, Aire, Augereau et cours, Chevalier-Bayard ; de 9 h. 30 à 10 h. 30 : r. Belle-Vue, Bouvines, ch. Bertheloot ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : r. Caire, Cambrai et cours, Creil ; de 14 à 15 h. : r. Collecteur, Cdt.-Driant, Duguay-Trouin, Eudiants ; de 15 à 17 h. : r. de la Croix-Rouge, appartements et cours ; de 17 à 17 h. 45 : r. du Capitaine-Guynemer et cours. — Mercredi 22, de 8 h. 30 à 9 h. 30 : r. Epine et cours, Général-Bonnaud ; de 9 h. 30 à 10 h. 30 : r. de Guisnes ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : cours Saint-Augustin, r. Haute, H.-Carlite, Fauvettes, Jeanne-d'Arc, Mérville ; de 14 à 15 h. : r. Jura et cours, Lavant, imp. Lefebvre, Moulin-Flagot et cours, Leers, Lavoisier ; de 15 à 17 h. : r. des Piats et cours ; de 17 à 17 h. 45 : r. de Normandie et cours. — Jeudi 23, de 8 h. 30 à 9 h. 30 : r. Renaix et cours, Rome ; de 9 h. 30 à 10 h. 30 : r. Sadi-Carnot, Triangle, Saint-Omer, Saint-Joseph, Orléans ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : Prolis-Pires, Vosges, Valmy, Pontolec ; de 14 à 15 h. : r. Winoc-Chocqueel ; de 15 à 16 h. : r. du Virolois ; de 16 à 17 h. 45 : r. du Touquet. — Les retardataires pourront être servis à la mairie-annexe, rue Paul-Doumer, lundi 24 janvier, de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 15 h. 17 h. 30.

Le soixante-quatrième concert de la Société des concerts du Conservatoire de Tourcoing

Les manifestations artistiques organisées par la Société des concerts du conservatoire jouissent d'une grande faveur auprès des amateurs, heureux de se délecter à l'audition de meilleures pages des grands compositeurs et traduites avec art et intelligence comme sait le faire la Société des concerts.

C'est ce qui explique l'affluence qui se presait samedi après-midi au conservatoire de musique, pour assister à cette 64e audition.

Au programme étaient inscrites des œuvres de Haydn (Symphonie n° 11), Fauré (Pélléas et Mélisande), Debussy (Petite suite), Rabaud (Procession nocturne) et Grieg (Danses norvégiennes).

Sous la direction de M. Marcelin, directeur du conservatoire, les exécutants rendirent dans les meilleures conditions, ces œuvres si diverses de genre et de facture.

La Société des concerts du conservatoire a, une fois de plus, témoigné la volonté de travailler à mettre à la portée du public, la musique des grands maîtres, accomplissant ainsi une œuvre de vulgarisation dont les effets sont des plus heureux pour le développement de l'art musical.

En seconde partie, l'auditoire eut la grande satisfaction d'entendre M. Pierre Stenger, violoniste, qui vient de reprendre en place de professeur au conservatoire.

Avec le « Concerto en ré majeur » pour violon et orchestre de Beethoven, ce remarquable artiste a affirmé ses brillantes qualités. Sa technique, comme son sens de l'expression, restent parfaits. Il a obtenu des applaudissements répétés qui ont le plus bel témoignage de satisfaction et, disons-le, d'admiration que les auditeurs pouvaient lui décerner.

AUX FERMIERS RÉUNIS

La Maison Inghelbrecht, 30 rue de la Cloche informe ses clientes qu'à partir du 1er janvier en tant que spécialiste en beurre et fromage, pourra désormais prendre des inscrip ions limite p ces denrées.

Le vernissage de l'exposition Jean-René Nys

Samedi, à la salle Vauban, place Ch.-Roussel, avait lieu le vernissage de l'exposition de peinture de notre concitoyen, M. Jean-René Nys, ancien élève de l'école des beaux-arts de Tourcoing, sociétaire des artistes français.

Parmi les personnalités locales présentes à cette manifestation artistique, nous citerons: MM. Mareschaux, maire; Ballois, adjoint; Coin, directeur de l'école des beaux-arts; Guéranger, représentant M. J. Masurel, président des « Amis de Tourcoing »; Lovinfosse, président de la « Maison du prisonnier »; Claeys, président de la société des anciens militaires belges, etc...

M. Defaux, parlant au nom de M. Nys, remercia les personnalités et présenta l'œuvre du jeune artiste, dont il souligna les qualités essentielles.

M. Mareschal s'associa à cet hommage et M. Lovinfosse exprima la reconnaissance des prisonniers pour les deux toiles offertes par M. Nys et qui seront vendues au profit de la caisse de secours des prisonniers.

Enfin, M. Ballois attira l'attention de l'assistance sur les œuvres présentant un intérêt historique et local.

L'ouverture d'un foyer chez les anciens combattants du quartier de la Croix-Rouge

A partir du 3 janvier, un foyer fonctionnera tous les jours, de 14 à 18 h., au siège, 137, rue de la Croix-Rouge. Les intéressés y trouveront un salle chauffé qui lui permettra de passer les après-midi à l'abri des rigueurs de la saison. Une soupe leur sera servie.

Pourront en bénéficier, les familles des prisonniers, des veuve de guerre et des anciens combattants du quartier dont les ressources sont modestes.

L'inscription doit être faite, au préalable, au siège; se munir des cartes d'identité et de la Famille du soldat tourquennois.

Les admissions se feront en raison de la situation des intéressés et leur nombre sera limité.

Un don de 50.000 fr. de la ville pour les prisonniers et leurs familles

La Famille du soldat tourquennois vient de recevoir une somme de 50.000 francs à titre de subvention de la ville de Tourcoing, pour les prisonniers et leurs familles.

Le bureau central de la Famille du soldat tourquennois remercie chaleureusement M. le maire et l'administration municipale pour ce geste généreux.

« Amphitryon » par la Compagnie du Regain

« Amphitryon » interprété par la Compagnie du Regain, samedi soir, en la salle du Gymnase, a connu un succès mérité. Nos concitoyens ont toujours apprécié les représentations, classiques, et ils l'ont montré une fois de plus en allant applaudir les artistes qui fidèlement revivre pour eux, cette œuvre de Molière.

Le talent de tous les interprètes, la perfection de la mise en scène, la richesse des costumes sont autant de facteurs qui ont contribué à la réussite de la représentation.

Félicitons la Compagnie du Regain de l'œuvre intelligente et artistique qu'elle accomplit, et souhaitons qu'elle connaisse toujours le même succès auprès du public.

ROUBAIX

LUNDI 20 DECEMBRE :

Aujourd'hui : saint Théophile — demain saint Thomas — Soleil 8 h. 43; 16 h. 04 — Lune: nouvelle le 29 — Sapeurs-pompiers: n° d'appel: ...8.43 — Pharmacies de garde pour la région de Roubaix jusqu'à 14 h. Mlles Gevin 396 rue de Lanney, et Lenfant, 15, r. du Chemin-de-Fer ; MM. Compoud, 44, r Carnot, à Wattrelos ; Hostaux, r Coli, à Wasquehal.

COUP DE PINCEAU

— Je vous prie de m'excuser.

Etait-ce une dame ou un monsieur que je heurtais ainsi rudement, dans l'obscurité ? En réalité, je m'adressais à un satellite, ou bloc de sous-répartition téléphonique, dont les concours étaient bien plus angoissés encore que les miens ce qui n'est pas peu dire !..

Placé en bordure du trottoir qui longe la Banque de France, et sur lequel il empiète largement, il doit avoir meurtri déjà bon nombre de passants.

On verrait avec plaisir ce noir appareil et tous ses semblables qui peuvent se trouver en ville, recouverts, sur toutes leurs faces, d'une bonne et large couche de blanc au lieu du galon sali qui les entoure. Afin d'éliminer le plus possible les risques de nous faire de ces « bleus » qui tournent rapidement au jaune, mais n'en sont pas moins douloureux pour cela.

G. L.

« Marie, mère des hommes » au Grand-Théâtre

Après huit représentations à Tourcoing qui, toutes, connurent le plus vif succès, le mistère marial du R. P. Motte, O. F. M., « Marie, Mère des hommes », a été représenté samedi soir, au Grand Théâtre.

Ce sera le mérite de l'équipe Notre-Dame d'avoir favorisé l'élan de foules nombreuses envers la Mère de Dieu et d'avoir contribué ainsi à ce « grand retour », dont le monde a tant besoin.

En l'occurrence, ces jeunes ne cherchent pas à « faire théâtre ». Toute de nature et de simplicité, leur interprétation est, pour ces raisons mêmes, excellente.

Le public ne s'y trompe pas du reste, qui attache le plus vif intérêt à cette évocation de la mission de Marie, mère du Sauveur et mère des hommes.

Costumes, décors et mise en scène sont soignés et valent qu'on leur accorde une mention.

Il est hors de doute que la représentation de cet après-midi et celle de ce soir remporteront le même brillant succès.

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Dimanche, à 1 h. 25, les pompiers ont été appelés à intervenir chez M. Castel-Duquesne, 2, boulevard Montesquieu, où le feu s'était déclaré dans une chambre du premier étage. La lance de premier secours fut branchée et, peu après tout danger était écarté.

LE RAVITAILLEMENT... EN LAVERETTES. — Mme Fernande Nottebart, ménagère, 22 rue d'Iéna, a eu son vélo volé samedi dans le hall de la salle Watremez.

UNE BESACE CHANGE DE PROPRIETAIRE. — Mlle Odette Fouquet, 18 ans, rue du Fresnoy, à Tourcoing, était entrée samedi après-midi dans une pâtisserie de la rue de Mouvaux, pour y faire des achats. En partant, elle oublia la besace qu'elle avait déposée sur une chaise. S'aperçevant peu après de son oubli, elle revint précipitamment à la pâtisserie. Trop tard : le sac avait déjà été pris par un amateur.

SOUS L'EMPIRE DE L'ALCOOL. — Félix Pantin 20 ans, mouleur 31 rue de Tourcoing 14, cour Carré, accueillit fort mal des agents qui lui conseillaient d'être plus calme. Il se mit même à les injurier et il se rebella quand on voulut l'emmener. Il sera poursuivi pour ivresse, injures et rébellion.

TRANSPORT EN COMMUN. — Un cycliste, M. Albert Dumeriez, 18 ans, employé, 85, rue Molière, a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir vélo à une jeune fille sur son cadre.

LES CAFES DOIVENT FERMER A 23 HEURES. — Un cafetier, Jean Poulin, 49 ans, 55, rue Pierre-Motte, sera poursuivi pour avoir laissé son café ouvert après l'heure de la retraite.

De plus, trois consommateurs qui se trouvaient encore dans ce débit ont fait l'objet de procès-verbaux.

WATTRELOS

Mort de Mme veuve Millécamp doyenne de la population

Nous apprenons la mort à l'hospice, où elle était entrée, il y a dix-sept ans, de Mme veuve Millécamp, doyenne de la population. La défunte était née à Leers le 14 juin 1850. De longues années durant, elle avait rempli les fonctions de concierge de l'hôpital; fonctions qu'elle assumait autant par satisfaction que par dévouement. Et elle avait bien regretté, le jour où des raisons de santé lui avaient plus permis d'ouvrir la porte. Mme Millécamp était aussi la doyenne des pensionnaires de l'hospice, par le nombre d'années d'hospitalisation.

Ses funérailles auront lieu mardi, à 9 h., en l'église Saint-Maclou.

CHAUSSURES POUR ENFANTS DE MOINS DE 13 ANS. — Remise des bons pour les demandes souscrites en décembre, le 22, pour les n°s 400 à 700, le 7 T. 4, le 8 T. 1.000 en raison du manque des bons en catégorie usage-ville cadets et grandes fillettes, la plupart des attributions ne dû être faites en fantaisie.

ALCOOL A BRULER. — Distribution exceptionnelle le 22, au service de ravitaillement, 4me guichet, pour les foyers d'une à trois personnes démunis de gaz.

LES CARTES DE LAIT AUX MALADES, devront être révisées au 1er janvier, sauf celles qui concernent les bénéficiaires d'un régime alimentaire spécial. Les intéressés doivent déposer un nouveau certificat médical au service de ravitaillement, 4me guichet avant le 25 ; la remise de la carte de lait sera subordonnée à la restitution de leur carte de vin.

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX rue des Prés. — Consultations : mardi 21, à 9 h., Dr Montaine ; jeudi 23, à 9 h. Dr Bauwin. Se munir de la carte d'immatriculation aux assurances sociales. L'infirmière tiendra une permanence l'eudi de 14 h 30 à 17 h

DEFENSE PASSIVE. — Les requis en possession d'une nouvelle carte d'identité depuis mars 1943 sont priés d'en faire connaître le numéro, à la mairie, bureau de l'Office social, 4me guichet.

SECOURS NATIONAL. — Une permanence lundi

MOUVAUX

La distribution des tickets de rationnement

Elle aura lieu, à la mairie: jeudi 23, de 8 à 11 h. 30, de 1 à 300; 14 à 17 h.30, de 301 à 600; vendredi 24, de 8 à 11 h.30, de 601 à 900; 14 à 17 h. 30, 901 à 1.200; lundi 27, de 8 à 11 h. 30, 1.201 à 1.500; 14 à 16 h 30, 1.501 à 1.800; mardi 28, de 8 à 11 h. 30, 1.801 à 2.100; 14 à 16 h. 30, 2.101 à 2.400; mercredi 29, de 8 à 11 h. 30, 2.401 à 2.700; 14 à 17 h. 30, 2701 à la fin; jeudi 30: malades futures mamans, consommateurs ayant abattu du bétail pour consommation, de 8 à 11 h. 30, de 1 à 1.500; de 14 à 17 h. 30, de 1.501 à la fin; lundi 3 janvier: retardataires, de 8 à 11 h. 30, de 1 à 1.500; 14 à 16 h. 30, de 1.501 à la fin. Le certificate pour le lait concentré devront être fournis, désormais, tous les trois mois.

UN SOUSCRONNOIS MEURT SUBITEMENT DANS LA RUE. — M. Georges Heuls, rattachour, 57 ans, rue d'Ennetières, à Mouvaux, se rendait à bicyclette chez un ami rue de Turenne. Arrivé rue Pasteur, à hauteur du N° 20, il se sentit soudainement indisposé; il descendit de machine et s'étendit sur le trottoir, où quelques instants plus tard il mourait.

M. le docteur Cooren mandé d'urgence, ne put que constater le décès, qu'il attribue à une embolie. Il fit transporter le corps à la morgue.

MARCQ-EN-BAROEUL

SECOURS NATIONAL. — Distribution de coquilles dans les écoles, aux retardataires, pour les enfants, jusqu'à 14 ans

HALLUIN

COLIS AUX PRISONNIERS. — Pour le mois de janvier, le comité d'entr'aide offre un colis gratuit aux prisonniers. Les parents sont priés de se présenter à la permanence, rue Jean-Jaurès, mardi de 14 à 17 h., ou les jeudi et samedi, de 14 à 16 h., munis de l'étiquette pour colis.

RONCQ

DU CHARBON POUR LES INDIGENTS DU BUREAU DE BIENFAISANCE ET LES VIEILLARDS. — Une distribution de 100 kilos de « schlamms » par foyer sera faite aux indigents inscrits au Bureau de bienfaisance qui touchent des bons de pain et de denrées, ainsi qu'aux bénéficiaires de secours aux nécessiteux de présenter au bureau d'assistance (mardi, lundi, de 9 à 10 h. Les bénéficiaires de l'assistance aux vieillards, ainsi que les personnes non assistées ayant 70 ans au 1er novembre 1943, se feront traiter, lundi, de 8 à 12 h. pour les noms commençant par les lettres A à L; de 14 à 16 h pour les autres. Se munir de la carte d'alimentation et du livret de famille.

ATTAQUE NOCTURNE. — Vendredi, vers 21 h., M. Fernand Boussemart, rue du Dronckaert, revenait de son travail, lorsque, passant par le sentier Casier, il fut assailli par plusieurs individus qui le rouèrent de coups, puis le ligotèrent. Au matin, des fermiers aperçurent le patient et le libérèrent de sa pénible situation.

ENCORE UNE !... — M. Maurice Debaere, 21, place Jean-Jaurès, à Menin, a déposé une plainte pour vol de sa bicyclette, devant la vitrine d'un magasin, au Blanc-Pour.

LINSELLES

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Paiement mensuel, le lundi 20, de 9 à 12 h., salle de la mairie

QUESNOY-SUR-DEULE

Un beau geste parmi tant d'autres

Les fermiers de Deûlémont, Quesnoy-sur-Deûle, Warneton-Bas et Warneton-Sud, ont offert, gracieusement au Secours national, toutes les denrées nécessaires pour donner une coquille aux enfants de leurs communes, et à 12.000 enfants des villes.

Ainsi, après avoir assuré le ravitaillement du nom foyers, les agriculteurs veulent encore donner un peu de joie aux petits, qui leur en sauront gré.

Souhaitons que ce geste soit imité!..

ETATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Auber, Delcroix, 148, r Pellart. — Charline Dhave, 84, r du Vert-Pré, à Lys-lès-Lannoy, née à la maternité municipale. — Jean-Pierre Leman, 94, boulevard de Metz, cour Saint-François, 10. — Léon Michel, 84, r Bernard, né à la maternité municipale. — Roger Lemaire, 7, r de la Fosse, à Leers. — Edmond Gilman, 14 r Ed.-Anseele, né 548 r de Lannoy. — Daniel Lhermould, 235, r de l'Epeule, né 60, Bd de Cambrai. — Elisée Mures 43, r de Beaumont, né 60, Bd de Cambrai. — Bernard Lebrun, 364, r Montgolfier.

Mariages. — Gaston Flévet, directeur du Crédit municipal, 44, Bd Gambetta, et Henriette Desreux, employée, 31 r de l'Espérance. — Victor Vandewiele, tisserand, 173, r Voltaire, et Madeleine Békaert, tricoteuse, 177, r Voltaire. — Léon Lepoutre, tuseur de bestiaux, 22, r Lacroix, cité Immobilière, 36, et Germaine Hendrickx, femme de ménage 13, r Henri-Lefebvre, cité Paëme, 6. — Raymond Detournay, ouvrier de transport, de Wattrelos, et Paulette Armieu, tisserande, 39 bis, place Carnot. — Gaston Decroos, manœuvre d'Hem, et Marie-Louise Simoens, papillonneuse, 62 bis, r de Tournai, cour Loridan, 15. — Joseph Delaneuville, contremaître, 186, r de la Gare, et Fernande Dumaillin, 1, r. Vi. r Drouot. — André Michiels, ajusteur, d'Hem, et Gilberte De Greete, tisserande, 3, r. Watt. — Louis Lebbrecht, tôlier, de Wattrelos, et Odette Robidac, doublieuse, 143, r. Victor-Hugo.

Décès. — Georges Duquenne, 70 ans, place de l'Abattoir cour Flipo, 11. — Oscar Pelle, 54 ans, r. de l'Alma, fort Fresez, 90. — Augustin Dernicourt, 70 ans, 66, r. de la Conférence. — Georges Castelain, 56 ans, 34, r. Lannes. — Bernard Derveyaux, 9 mois, 33, r. Saint-André. — Pierre Hennion, 70 ans, 35, r. de Barbieux. — Alphonse Combles, veuve Delgrange, 76 ans, 35, r. de Barbieux. — Marie Kint, veuve Vanlerberghe, 84 ans, 171, r. de Blanchemaille. — Jean Prince, 20 ans, 36 avenue Gustave-Delory.

CROIX. — Naissances. — Janine Tabon, r. Gambetta, 9 bis, née à la maternité.

Publications de mariages. — Walter Hardy, tisserand, 40, r. E.-Guillaume, à Jeanne-Marie Dumont, employée, à Marcq-en-Baroul. — Pierre Roussel, chef de service, 50, r. Paul-Lafargue et Rose Meurisse, sténo-dactylo, 166, r des Ogiers. — André Méchaut, radio-électricien, à Bapaume, et Marie-Louise Peix, 9 à, r de Roubaix. — Roland Hasse, garde auxiliaire, 62 r Hébert, et Hélène Kozanjewska, quintalière, Pierre-les-Lille. — Lucien Crétaux, 18 ans, r du Vieux-Pour — Eliane Cabuzat, 34 r. Magenta.

Publications de mariages. — Maurice Pleuvet maraîcher, 125, r de la Briquetterie, à Croix, et Lucette Marchère, 100, r de la Rianderie. — Walter Hardy, tisserand, à Croix, et Odette Dumont, employée, 260, r de la Rianderie. — Raymond Vallart, chauffeur r de Rouges-Barres, 7, Pont-Rillet. — Martin, et Gisèle Termote, employée, 43, r Canrobert. — Constant Begard, tailleur d'habits, à Armentières, et Bernadette Maerten, employée des P. T. T., 4, r du Docteur-Curie. — Georges Hanquart tisserand à Marquette, et Berthe Dujardin, canetière 51, r Jacquard. — Louis Laporte, peintre, à Marquette et Hélène Malpot mécanicienne 55, r Jules-Guesde.

Décès. — Georges Delahousse, maraîcher, 71 ans, r du Lazaro, 44. — Alfred Boudant rentier, 76 ans, 52, r Louis-Delos. — Alois Nagravnicki, manœuvre, 45 ans, 44, r d'Héricourt.

LILLOIS. — Naissances. — Hélène Vanoverschelde, 2, chemin de Neuville. — Annie Lapierre 3 mois, r de la Lys, bareqquement 104.

RONCQ. — Publication de mariage. — André Debrabandère, aide-carreleur, et Adrienne Lapeuw, bobineuse, à Linselles.

Décès. — Zélie Libert, 80 ans, r. de Lille, 229 bis. — Hélène Talpe, 46 ans, 5 r du Bois-Blanc. — Hermance Cornard, 60 ans, 153, r de Tourcoing. — Henri Roman, 77 ans 1, r de Bousbecque.

LINSELLES. — Naissances — Françoise Ognce r de Kemmel, 24. — Bernadette Lannoye, r des Prêtres-Vanrullen. — Yves Gérardin, r de la Vignette, 104. — Michel Wulbrecht, r du Maréchal-Pétain. — Colette Adams, r des Frères-Six.

Publications de mariages. — Alfred Vandamme électricien à Bondues, et Rachel Schoonaerde, ménagère. — André Debrabandère, aide-carreleur et Adrienne Lapeuw, bobineuse.

LE ROXY

1, RUE MAGENTA, 1 — ROUBAIX

Vendredi 20 h. Sam. 20 h. Dim. 14 h. 30 17 h. 30, 20 h. Lundi, 20 h., 20 h. J. 15 h. Jean MURAT et Madeleine SOLOGNE dans

Le Père Lebonnard

UNIVERSEL

Ce soir 5 h. 30-8 h. LUNDI 5 h.-7 h. 30

Un grand film émouvant, humain

SON FILS

CENTRAL CINÉ

Dimanche : 14 h. 30 - 17 h. 30 - 20 h. 30 Lundi : 14 h.-18 h. 30 - Mardi : 20 h. 30

LE DESTIN FABULEUX DE DESIREE CLARY

« METRO - CINÉ »

Tous les Lundis : Matinée à 2 heures

M. BALIN et J. CHEVRIER

L'ASSASSIN A PEUR LA NUIT

CONVOIS FUNÈBRES

ROUBAIX. — M. et Mme Fernand Carette-Baille et leurs enfants, M. et Mme Achille Carette-Bervan et leurs enfants, M. et Mme Jean Maeght-Carette, M. et Mme Raymond Capelle-Lecrenaydre et leurs enfants M. et Mme Camille Decoyère-Maeght et leurs enfants, ses enfants, petits-enfants, et toute la famille, ont la douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve Achille CARETTE

née Julie VERSYCK

pieusement décédée à Roubaix, le 16 décembre 1943, dans sa 82e année. Ils vous prient d'assister aux convoi et service qui seront célébrés le mardi 21 courant, à 9 h 30, en l'église Saint-François-d'Assise. Assemblée à la maison mortuaire 20, Place du Progrès, à 9 h 15.

— Cet avis tient lieu de faire-part.

P.F. Alencon, 101, r. Pellart. T.: 311.41

ROUBAIX. — Mme Trompette-Mincamps son épouse, Mlle Paule Trompette sa fille, M. Pierre Trompette, son fils, Mlle Suzanne Trompette, sa sœur, M. et Mme Saunet-Trompette et leurs enfants, ses sœur et beau-frère, et toute la famille, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Pierre TROMPETTE

Ancien Combattant de 1914-1918

pieusement décédé à Tourcoing (Clinique Malatray), le 16 décembre 1943, à l'âge de 46 ans.